



PRISE EN CHARGE D'UNE PERSONNE PRESENTANT DES SIGNES EVOCATEURS D'UNE INFECTION A COVID-19

Mise à jour le 13/05/2020

Objet et domaine d'application :

Ce document a pour but de guider les entreprises dans la prise en charge de personnes (collaborateurs de l'entreprise, visiteurs, public...), présentant des signes évocateurs de covid 19 à partir du déconfinement en date du 11 mai 2020, dans le contexte de pandémie covid19 .Il s'adresse aux employeurs, responsables QHSE, Secouristes sauveteurs au travail, personnel d'infirmierie, référents Covid19 etc... .

En amont, se préparer à cette éventualité :

- > **Communiquer sur les signes évocateurs de covid19 :**

signes d'infection respiratoire aiguë avec une fièvre ou une sensation de fièvre, ou toute autre manifestation clinique suivante, de survenue brutale (en population générale) fatigue inexpliquée ; douleurs musculaires, courbatures inexpliquées ; maux de tête en dehors d'une pathologie migraineuse connue ; diminution ou perte de l'odorat sans rhinite associée ; anomalie ou perte du goût.

[Fiche n°1 : Symptômes COVID-19](#)

- > **Prévoir et aménager un lieu pour isolement** des sujets présentant de signes

- > **Former une personne au risque Covid** par exemple un SST ou un référent Covid qui prendra la personne en charge (une personne et un suppléant en sachant qu'au moins une des 2 doit être présente sur les heures de travail)

- > **Préparer avec l'aide de votre service de santé au travail un protocole d'enquête cas contact** afin de lister les éventuels cas contact éventuel dans l'entreprise

- > **Préparer, avec l'aide de votre service de santé au travail, un protocole de désinfection** du poste de travail et des surfaces contacts, occupées et touchées par la personne symptomatique



- **Préparer des kits spécifiques individuels** avec le matériel nécessaire à la prise en charge du cas suspecté :



- Kit pour la personne symptomatique : masque, gel hydro alcoolique
- Kit pour le référent covid19 : masque, gants, gel hydro alcoolique, téléphone sans fil
- Kit pour la personne qui va désinfecter le poste de travail et les surfaces contacts (masques gants blouses matériel de nettoyage et de désinfection dont il faudra vérifier régulièrement le stock) [procédure de nettoyage et désinfection](#)
- Numéros de téléphone utiles :
 - » la régulation médicale libérale au 04 71 04 33 33
 - » en cas d'urgence centre 15
 - » service de santé au travail AIST43 04 71 05 51 10
- Formulaire sujets contact
- Protocole de nettoyage désinfection des locaux

Prise en charge de la personne symptomatique :

- > A chaque étape, respecter les gestes barrières et les règles de distanciation.



Garder son calme et faire maintenir le calme afin d'éviter toute conduite favorisant le risque de sur contamination.

Ne pas agir dans la précipitation.



- > **Prévenir le référent covid19** qui va alors :

- S'équiper (masque...)
- **Isoler** la personne pour éviter les éventuelles contaminations directes. Lui demander de porter un masque et de se désinfecter les mains au gel hydro alcoolique. Demandez à la personne de se mettre dans la position où elle est le mieux, en évitant qu'elle ou que quelqu'un d'autre puisse se blesser avant l'arrivée des secours.
- **Evaluer le degré de gravité des signes :**
 - » **En l'absence de signe de gravité :** lui demander de contacter son médecin traitant ou la régulation médicale libérale au 04 71 04 33 33 qui pourra la diriger vers un des Centres ambulatoires de Haute Loire (Le Puy, Monistrol, Craponne, Langeac, Brioude). Organiser la sortie de la personne des locaux (selon un parcours défini dans le respect des règles de distanciation et des gestes barrières) et son retour à domicile s'il est possible (avec un masque, avec son véhicule personnel, proscrire les transports en commun).

» **En présence de signes de gravité** : difficulté à parler, essoufflement important, personne cyanosée, trouble de conscience et en cas de doute **appeler le 15** qui donnera la conduite à tenir (en restant proche de la victime :

- présentez-vous
- présentez en quelques mots la situation (COVID-19, pour qui, quels symptômes)
- donnez le numéro de téléphone sur lequel vous êtes joignable
- précisez la localisation précise et les moyens d'accès

L'assistant de régulation vous passera le médecin et vous donnera la conduite à tenir (en demandant souvent de parler à la personne ou de l'entendre respirer). Demandez ce qu'il faut faire en attendant et ne raccrocher que lorsqu'on vous le dit

Si l'envoi des secours est décidé par le centre 15 :

- envoyez quelqu'un accueillir les secours
- restez à proximité non immédiate de la personne pour la surveiller, le temps que les secours arrivent
- en cas d'éléments nouveaux importants, rappelez le Samu 15

- **Baliser** ou faire baliser le ou les lieux occupés par la personne et en interdire momentanément l'accès pour éviter d'autres contaminations indirectes

- **Faire procéder selon protocole au nettoyage et à la désinfection** des lieux occupés par la personne et les surfaces contacts et objets et outils qu'elle a pu toucher ou manipuler
- **Recenser** avec la personne les sujets contacts selon **le protocole sujets contact**
- Une fois la procédure terminée, faire procéder au **nettoyage et désinfection du local d'isolement et reconstituer le kit.**
- **Prévenir votre service de santé au travail** pour le suivi des salariés, l'identification des contacts, la mise en quatorzaine des contacts...



Personnes contacts

Si le diagnostic de Covid est confirmé il faudra **faire isoler les sujets contacts à risque.**

Définition d'un contact : selon le Haut Conseil de santé publique,

En l'absence de mesures de protection efficaces pendant toute la durée du contact : hygiaphone ou autre séparation physique (vitre) ; masque chirurgical ou FFP2 porté par le cas ou le contact ; masque grand public fabriqué selon la norme AFNOR ou équivalent porté par le cas et le contact, est considéré comme :

- **Contact à risque** = toute personne
 - » **Ayant partagé le même lieu de vie** que le cas confirmé ou probable ;
 - » **Ayant eu un contact direct avec un cas**, en face à face, à moins d'1 mètre, quelle que soit la durée (ex. conversation, repas, flirt, accolades, embrassades). En revanche, des personnes croisées dans l'espace public de manière fugace ne sont pas considérées comme des personnes-contacts à risque ;
 - » **Ayant prodigué ou reçu des actes d'hygiène ou de soins** ;
 - » Ayant partagé un espace confiné (bureau ou salle de réunion, véhicule personnel ...) pendant au moins 15 minutes avec un cas ou étant resté en face à face avec un cas durant plusieurs épisodes de toux ou d'éternuement ;
 - » Etant élève ou enseignant de la même classe scolaire (maternelle, primaire, secondaire, groupe de travaux dirigés à l'université).
- **Contact à risque négligeable** : Toutes les autres situations de contact.

La gestion des sujets contacts sera réalisée à plusieurs niveaux par le médecin prenant en charge le malade, les brigades sanitaire covid19, l'assurance maladie, et éventuellement l'ARS, pour l'isolement, l'invitation à procéder à un test de dépistage au 7ème jour d'isolement, la levée d'isolement etc...

Nettoyage/désinfection de locaux parcourus par la personne symptomatique, des surfaces touchées et outils utilisés. [Procédure de nettoyage et désinfection](#)

Contact

Pour toute question, vous pouvez vous rapprocher de votre service de santé au travail :

4 Rue Richond des Brus - CS 80019
43009 Le Puy-en-Velay CEDEX
Tel : 04 71 05 51 10
Mail : contact@aist43.fr - Site : aist43.fr

NB : Ces recommandations et informations sont susceptibles d'être modifiées, précisées en fonction de l'état des connaissances.

Document élaboré par :

Dr Laurence BERTRAND _ Médecin du travail _ AIST43
Dr Anne IORDANOFF _ Collaborateur Médecin _ AIST43
Docteur Jean-Marie BEYLOT _ Collaborateur Médecin _ AIST43
Sylvain SOUVIGNET _ Toxicologue _ AIST43
Guillaume DESCHAUX _ Chargé de communication _ AIST43

4 Rue Richond des Brus - CS 80019
43009 Le Puy-en-Velay CEDEX
Tel : 04 71 05 51 10
Mail : contact@aist43.fr - Site : aist43.fr